

L'inflation du verbe

Corinne Legoy

En visitant l'espace parlementaire comme théâtre de l'insulte, Thomas Bouchet s'interroge sur la puissance et les faux-semblants de la rhétorique politique. Ce faisant, il dessine en contrepoint une autre histoire parlementaire.

Recensé: Thomas Bouchet, *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock, 2010. 306 p., 19, 50 €.

Libelles, caricatures, manifestations, émeutes : tous ces instruments de la subversion et de la sédition sont devenus des territoires familiers de l'historien. Plus insaisissable, éphémère et volatile, l'insulte verbale, elle, a longtemps échappé à ses explorations. Certes, le « mal dire », cette parole critique proférée de la rue, a eu son historienne : Arlette Farge¹. Mais la profération individuelle, dans le champ politique contemporain, de l'insulte *ad hominem* demeurait un espace délaissé. Le livre de Thomas Bouchet, à cet égard, fait figure d'« éveilleur ». Il l'est d'autant plus qu'il s'offre comme un travail en marche. Dans cet essai, en effet, point de thèses tranchées ni de conclusions hâtives, mais une multitude de pistes et de questions : la lumière est jetée, en quelque sorte, sur une histoire et sur un processus en cours, dont témoignent et le site Internet de l'université de Bourgogne dédié à l'insulte en politique (http://www.u-bourgogne.fr/insulteenpolitique) et le travail collectif qui nourrit l'ouvrage².

L'« événement-insulte »

-

¹ Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIème siècle, Paris, Seuil, 1992.

² Voir en particulier Thomas Bouchet, Matthew Legett, Geneviève Verdo, *L'insulte (en) politique. Europe et Amérique latine, du XIXe siècle à nos jours*, Dijon, EUD, 2005.

Car il faut le dire d'emblée, ces *Noms d'oiseaux* ne sont pas à lire comme une somme conclusive sur l'insulte en ses fonctionnements, ses mutations ou ses codes. Très différemment, Thomas Bouchet nous livre des éclats de voix, des situations, des plongées successives dans l'espace parlementaire comme théâtre de l'insulte – la conclusion, seule, constituant une réflexion diachronique autour de cette pratique. Il déroule ainsi, en une série de tableaux, des « moments d'insulte » avec leurs insulteurs et leurs insultés, leur contexte et leur impact, qui courent depuis la Restauration jusqu'à la V^e République.

Le postulat qui fonde cette construction est clair : l'insulte et son pouvoir ne naissent pas tant des mots, qui finalement sont pauvres en eux-mêmes, que de la situation dans laquelle ils sont proférés. En ce sens, cette histoire est celle de la puissance autant que du néant de la rhétorique politique. De fait, sans des mécanismes de cristallisation contextuelle, l'insulte n'existe pas. Cette construction donne toute sa force au livre : elle rend aux insultes la vigueur de l'instant, alors même que l'on est au cœur d'un objet où les écarts du temps et des cultures jouent à plein. Cette distance anthropologique, on la mesure, par exemple, avec l'affaire Manuel, qui explose en 1823 lors des débats sur l'intervention militaire française en Espagne. Louis XVIII, Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, et Villèle, président du Conseil, sont partisans d'un soutien au roi Ferdinand VII; l'opposition libérale y est farouchement hostile et trouve en Manuel le porte-parole qui embrase la Chambre. Comment? En deux mots : « Forme nouvelle ». Deux mots qui firent scandale et mirent vent debout la majorité royaliste; deux mots dont on peine pourtant, aujourd'hui, à mesurer la vigueur polémique.

Pour rendre sa force à l'insulte, pour la livrer dans toute son acuité, il fallait donc planter le décor, démêler les représentations connexes qui constituent, au sens propre, l'insulte, éclairer les rapports de force, les émotions diffuses et les usages politiques, révéler les sentiments d'honneur bafoué. Thomas Bouchet y parvient pour chaque insulte ; sans doute parce qu'il poursuit là, avec cohérence, un travail ouvert depuis plusieurs années. Un travail en forme de double quête, en fait : celle d'une « histoire sonore » du Parlement, ouverte avec *Un jeudi à l'Assemblée*³ ; celle d'une histoire de l'événement, ouverte avec sa thèse⁴. À l'évidence, ces deux histoires se mêlent dans son dernier ouvrage, dont le trait le plus

-

³ Un jeudi à l'assemblée. Politiques du discours et droit au travail dans la France de 1848, Québec, Editions Nota Bene, 2007.

⁴ Le Roi et les Barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832, Paris, Seli Arslan, 2000.

marquant est bien le décryptage de la production de l'« événement-insulte » dans l'enceinte parlementaire : formule éclatante et rythmée dont la survivance exceptionnelle doit presque tout à son inventeur – « Napoléon le petit » de Victor Hugo – ou simple qualificatif dont la virulence naît d'une chaîne de stéréotypes associés par les républicains aux campagnes françaises – c'est le fameux « ruraux ! » de Crémieux qui secoue l'Assemblée en 1871.

Le miroir du pouvoir

À côté de l'impossible quête d'un « lexique » de l'insulte – tout mot pouvant faire l'affaire en un contexte propice – Thomas Bouchet souligne deux autres difficultés pesant sur l'historien tenté par l'aventure : l'indignité de l'objet, ce pan en quelque sorte inavouable du politique, et, surtout, son foisonnement, son incarnation en des gestes et des postures, sa diffraction et sa diffusion par le biais d'innombrables vecteurs – presse, dessins, arrière-salles des cafés, plateaux de télévision, etc. À cet obstacle, Thomas Bouchet a répondu en isolant son objet et en choisissant le champ clos de l'Assemblée. Incontestable et légitime, ce choix, pourtant, frustre parfois le lecteur : on voudrait en savoir davantage sur les échos de ces insultes, leur réception, leur vogue dans la presse, dans les cercles politiques ou dans les libelles du temps ; on voudrait voir et entendre au-delà des murs parlementaires. Au demeurant, l'auteur lui-même s'autorise quelques vagabondages : vers l'image par le biais des « ventrus » de Daumier, ou vers la réception en explorant la vogue et la postérité de « Napoléon le petit ». Autant de fils qui témoignent de la difficulté à enclore l'insulte dans le seul cadre parlementaire.

Cette voie des Assemblées n'en est pas moins féconde. Tout d'abord, et c'était le vœu explicite de Thomas Bouchet, parce que se dessine ainsi en contrepoint une « autre » histoire parlementaire. Une histoire attentive au poids de la mémoire qui hante autant les cultures politiques que l'imaginaire des insultes : traumatisme révolutionnaire au XIX esiècle; mémoire de la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance et de la collaboration ensuite, et ce jusqu'à aujourd'hui. Une histoire attentive au grand théâtre des valeurs et des visions du monde qu'est l'Assemblée : en 1936, quand Blum doit faire face à la fureur antisémite d'un Vallat; en 1974, quand Simone Veil doit affronter la violence des adversaires du projet de loi autorisant l'avortement. Une histoire attentive, enfin, à l'entre-soi masculin et élitiste que constitue le monde parlementaire. De fait, ce qu'éclaire Thomas Bouchet, c'est l'anomalie codifiée qu'est l'insulte : elle est un écart toléré, avec ses bornes de l'acceptable et ses franchissements sanctionnés; elle est rupture autant que réaffirmation des usages

parlementaires. Cet équilibre paradoxal est patent au début du XIX^e siècle, où les parlementaires manient le mot d'esprit, le trait perfide mais courtois dans une Assemblée où les appartenances sociales, la rhétorique, les références et les usages sont communs. Au fil du XIX^e et du XX^e siècle, cette pratique normée est bouleversée et le jeu des insultes trahit les mutations de la sociologie et de la culture parlementaires. Les situations d'insulte autour des députés quarante-huitards, des députés communistes et des députées en témoignent : insultés plus violemment, ils sont surtout des insulteurs moins tolérés – l'idée du franchissement des bornes étant, contre eux, plus vite avancée. C'est le cas tout particulièrement des communistes, qui sont le plus fréquemment l'objet de procédures de censure au XX^e siècle. Se cristallise ici une réaffirmation de l'appartenance et des usages traditionnels face à de « nouveaux venus » qui, tous, à leur manière, renouvellent la composition usuelle des Assemblées et font exploser leur entre-soi hérité. Le sort réservé aux représentants de l'exécutif – ainsi de Dominique de Villepin, mais il n'est pas le seul – procède d'ailleurs, comme le souligne Thomas Bouchet, des mêmes mécanismes d'exclusion.

S'insulter ailleurs

Miroir du pouvoir parlementaire, l'insulte l'est également en ce qu'elle trahit – et c'est l'une des thèses de Thomas Bouchet – les rapports de force institutionnels et l'émergence de nouveaux vecteurs de la parole publique : le constat dressé d'une érosion de l'usage de l'insulte dans l'enceinte parlementaire serait ainsi le signe non pas tant d'une incertaine « civilisation » des mœurs politiques que de l'affaiblissement du pouvoir des Assemblées et de son monopole de l'expression politique. L'insulte disparaît de l'Assemblée pour s'épanouir en d'autres lieux – presse, télévision, radios, Internet – à mesure que s'impose « le tribunal de l'opinion » et que se démultiplie l'écho de la parole publique.

Ce faisant, c'est la réparation de l'insulte qui se joue également en d'autres lieux et se « publicise » – on pense ici, même s'il est absent du livre, au « concours de lâcheté et d'inélégance » lancé en avril 2008 par Nathalie Kosciusko-Morizet à l'encontre de Jean-Louis Borloo et de Jean-François Copé. La tribune qu'elle choisit est éclairante : le quotidien *Le Monde*. Les réactions qu'elle entraîne le sont plus encore : NKM doit s'excuser dans un communiqué, se voit privée de questions écrites à l'Assemblée nationale et, surtout, de voyage officiel au Japon aux côtés du premier ministre. On le voit, la réparation de l'honneur bafoué se joue bien ici publiquement et le signe est clair d'une dislocation de l'entre-soi parlementaire. Indissociable de cette histoire de « noms d'oiseaux », il y a donc celle du

sentiment et de la culture de l'honneur, que Thomas Bouchet évoque en filigrane, en explorant – en particulier – ces avatars fréquents de l'insulte que sont les duels politiques et dont le dernier mit aux prises Gaston Defferre et René Ribière en 1967⁵.

Débat sur les OGM en 2008, débats plus récents autour du vote du Grenelle II ou de la loi sur les retraites illustrent, presque chaque jour, la persistance d'une pratique dont les formes varient mais dont la vigueur demeure. Si besoin était, ces exemples viennent montrer que l'insulte (en) politique a indéniablement de beaux jours devant elle. Dans l'Assemblée et, sans doute surtout, hors ses murs. Il revient à Thomas Bouchet d'en avoir ouvert la voie. Là n'est pas le moindre des mérites de cet essai stimulant autour d'une histoire en construction.

Publié dans <u>laviedesidees.fr</u>, le 29 novembre 2010

© laviedesidees.fr

_

⁵ Voir à cet égard François Guillet, *La Mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, Collection historique, 2008 [http://www.laviedesidees.fr/Le-duel-ce-singulier-combat.html].